

FABRIQUE D'INDIENNE

L'ère de prospérité dans laquelle nous vivons a pour effet de stimuler la formation de nouvelles compagnies commerciales et industrielles.

Parmi les dernières nous signalerons aujourd'hui la "Colonial Bleaching and Printing Co, au capital autorisé de \$500,000, pour la fabrication des indiennes.

Cette Compagnie s'établit sur des bases sérieuses, ses promoteurs sont trois hommes d'une grande expérience dans ce genre de fabrication et quand nous aurons dit qu'ils étaient à la tête de la manufacture de la Dominion Cotton Co, à Magog, avant de former la Compagnie nouvelle, nous en aurons dit assez pour montrer son brillant avenir. M. Whitehead était le gérant, M. Herick le dessinateur teinturier et M. Cochrane agent vendeur de la manufacture de Magog.

Afin que personne n'ait la velléité de croire que ces lignes sont écrites dans un but de réclame et pour aider la nouvelle compagnie à trouver des souscripteurs pour ses actions, nous nous hâterons de dire que le capital de début est entièrement souscrit et que pas une seule action n'est à offrir pour le moment.

La première assemblée des actionnaires aura lieu vendredi prochain 9 courant au bureau de la compagnie, chambre No 517, Board of Trade, afin de nommer les directeurs.

Peut-être même pourra-t-on déjà, à cette assemblée décider du choix de la localité où sera établie la manufacture.

Plusieurs municipalités, entr'autres celle de Sherbrooke, ont offert quelques avantages à la Compagnie dont nous parlons, dans l'espoir de l'amener à construire sa manufacture sur leur territoire.

On comprend en effet qu'une municipalité cherche à attirer chez elle une industrie qui amènera une aug-

mentation de population en même temps que des ressources nouvelles.

La "Colonial Bleaching and Printing Co" n'emploiera pas moins de 120 à 150 hommes au début de ses opérations; c'est de \$60,000 à \$75,000 de salaires qui seront dépensés dans la localité.

En outre, on estime la construction et l'outillage nécessaires à la manufacture à environ \$200,000.

Nous croyons savoir que la Compagnie préférerait construire sa manufacture dans le voisinage immédiat de Montréal, de préférence à tout autre endroit, ce en quoi elle a raison, puisque Montréal est le centre des affaires et que son siège social s'y trouve déjà.

Nous souhaitons donc que la Compagnie trouve près d'ici les mêmes avantages qu'à pu lui offrir Sherbrooke.

Piège à Mouche

Voici une recette de piège à mouches qui est simple, facile à appliquer, à la portée de toutes les bourses. On prend un verre rempli d'eau jusqu'à la moitié de sa hauteur et on y met dissoudre un petit fragment de savon. Puis, coiffer le verre d'une tranche de mie de pain découpée de telle façon qu'elle le bouche et ayant environ $\frac{1}{2}$ pouce d'épaisseur. Au milieu de ce bouchon posé sur l'orifice du verre, on perce un petit trou évasé en forme d'entonnoir. La face inférieure de la mie de pain, qui est tournée vers l'eau savonneuse, est au préalable enduite de miel, de confiture, ou d'un sirop agréable aux mouches. Celles-ci s'aperçoivent bientôt qu'il y a là quelque chose de bon; elles entrent par l'entonnoir, voltigent et finissent par tomber dans de l'eau de savon, qui les tue. Ce procédé est à recommander pour les cuisines, les offices, les salles à manger où le nombre des ennuyeuses bestioles est si souvent considérable.

Avoir un stock de marchandises sans l'annoncer, c'est comme si l'on avait des munitions de guerre et pas de canons. On n'aurait rien..... pour le faire partir.